

Congrès Français de Psychiatrie

Prix « Meilleures publications en Psychiatrie de l'année 2022 »

Le Congrès Français de Psychiatrie délivrera à Lille le 30 novembre 2022, 12 000 € de prix pour récompenser les meilleures publications de l'année.

Le Congrès Français de Psychiatrie souhaite favoriser la promotion des travaux de recherche de qualité en psychiatrie des pays francophones. Ainsi, le CFP s'associe à AVIESAN (via l'ITMO Neurosciences) pour décerner six prix annuels récompensant les meilleures publications de l'année en cours (dans une revue avec comité de lecture).

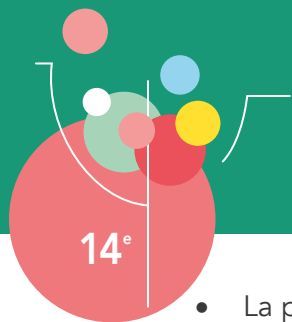
L'article doit avoir été référencé dans les banques de données PubMed et/ou Medline (donc publié, ou sous presse), et de l'année (2021 et 2022). Les candidats doivent être soit

- (1) des cliniciens juniors impliqués dans la Santé Mentale (CCA, assistant, jeune psychiatre PH ou jeune psychologue...),
- (2) des chercheurs dont la publication est directement en rapport avec la Santé Mentale.

Les 3 meilleurs candidats de chacune des deux catégories seront invités au Congrès Français de Psychiatrie 2022 à Lille (inscription au Congrès), et y effectueront une communication de 5 minutes relatant leur travail de recherche. Les prix (3000 € le premier, 2000 € le deuxième, 1000 € le troisième) seront officiellement remis lors du Congrès Français de Psychiatrie.

Critères d'éligibilité :

- Le candidat :
 - devra être âgé de moins de 41 ans à la date **d'acceptation** du papier et n'être ni DR INSERM ni DR CNRS ni PUPH ni MCU-PH
 - ne pourra soumettre qu'un seul article
 - ne devra pas avoir primé au Prix « Meilleures publications en Psychiatrie » du CFP lors d'une année antérieure



Congrès Français de Psychiatrie

Grand Palais
30 novembre
au 3 décembre
Lille 2022

- La publication :
 - ne devra pas avoir déjà été proposé à ce prix
 - devra être datée de l'année antérieure au Congrès (2021 pour 2022) ou de l'année du congrès jusqu'au 31 août de l'année (date d'acceptation)
 - doit avoir été référencé dans les banques de données PubMed et/ou Medline (donc publié, ou sous presse), et de l'année (2020 et 2022) (le lien pubmed est requis dans le formulaire)
- Document demandé
 - CV limité à 2 pages (Le dossier ne sera pas éligible sans CV)
 - Copie de la carte d'identité

Jury 2022 :

Bruno Aouizerate (Bordeaux), Aude Belliard (Paris), Georges Brousse (Clermont-Ferrand), Bruno Étain (Paris), Sébastien Guillaume (Montpellier), Philip Gorwood (Paris), Emmanuel Haffen (Besançon), Nicolas Hoertel (Issy-les-Moulineaux), Luc Mallet (Créteil), Maria Melchior (Paris), Charles Edouard Notredame (Lille), Diane Purper-Ouakil (Montpellier), Raphaëlle Richieri (Marseille), Carmen Schröder (Strasbourg), Fabien Vinckier (Paris)

Soumission en ligne avant le Vendredi 30 septembre 2022